Département
Lozère

communauté de communes
DES CÉVENNES AU MONT LOZÈRE

En exercice : 28
Présents : 26
Votants: 28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance ordinaire du 16 septembre 2026

Le seize septembre deux mille vingt-six à 14h00 le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre BONNET

Présents : Pierre BONNET, Serge ANDRE, Daniel BARBERIO, Philippe FLAYOL, Josette GAILLAC, Jean-Michel LACOMBE, Pascal MARCHELIDON, Stéphan MAURIN, Pierre COLSON, Pierre PLAGNES, Christian ROUX, Cécile URRUSTY, Patrick VALDEYRON, Cédric MARTIN, Blandine LAURENT, Philippe ANDRE, Frédéric GODEUX, Cyril DJALMIT, Patrick GALZIN, Aïdane OBRIST, Anne DUBROCARD, Philippe GIRAL, Lise VILLEBRUN, Antoine VINCENT, Didier MAGNE, Agnés VALLADIER

Procurations : Pierre-Emmanuel DAUTRY représenté par Pierre PLAGNES, David RAYDON représenté par Cécile URRUSTY, Henri KAUFMANN représenté par Géraldine BENDER, Gilles DESTOUCHES représenté par Serge ANDRE

A été nommé secrétaire : Monsieur Patrick GALZIN

Date de convocation :

Pour:28 - Contre:0 - Abstention:0
Ne prend pas part au vote:0

Délibération N°DE_2026_122

Objet : **Décision modificative n°1 budget annexe SPANC**

Monsieur le Président expose que le contrôle de légalité demande la suppression des crédits inscrits au compte 13912 – en recette d'investissement,

Monsieur le Président expose que les crédits inscrits au compte 60 – achats ne sont pas suffisants, et la nécessité d'inscrire des crédits supplémentaires.

Monsieur le Président, au vu des éléments exposés, invite le conseil à approuver les écritures de réajustement suivantes :

Date de transmission de l'acte: 18/09/2026
Date de reception de l'AR: 18/09/2026
048-200069136-DE_2026_122-DE
A G E D I

BUDGET SPANC **2026**

Décision modifcative n°1

Section fonctionnement

		Dépenses			Recettes
		Crédit ouver	DM	Nouveau Crédit	
Chapitre 67	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs	1987,00	-1587	400	
Chapitre 023	023 - virement à la section investissement	3566,37	+1587	5153,37	
Chapitre 011	6215 - Personnel affecté par CL de rattachem	20000,00	-3000	17000	
Chapitre 011	6066 - Carburants	450,00	+3000	3450	
TOTAL		26003,37	0	26003,37	0

Section Investissement

		Recettes			Dépenses
		Crédit ouver	DM	Nouveau Crédit	
Chapitre 13	13912 (annulation mandat sur exercice anterie	1587	-1587	0	
Chapitre 021	021 - Virement de la section d'exploitation	3566,37	+1587	5153,37	
TOTAL		5153,37	0	5153,37	0

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

APPROUVE les mouvements de crédits présentés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous- Préfecture le 18/09/2026
et publié ou notifié le 18/09/2026

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme
Monsieur Pierre BONNET

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES AU MONT LOZERE
48160 LE COLLET DE DEZE

Date de transmission de l'acte: 18/09/2026
Date de reception de l'AR: 18/09/2026
048-200069136-DE_2026_122-DE
AGEDI